

SEC



SERVICE
CULTUREL
DE LA VILLE
DE GENÈVE

Rapport
d'activité
2024

Genève,
ville de culture

www.geneve.ch/culture



VILLE DE
GENÈVE

Mot du magistrat

Que retenir d'une année ? Comment la mettre en valeur ? C'est l'exercice auquel s'est plié le Service culturel (SEC) afin de partager son action dans le vaste domaine des arts vivants et des arts visuels. Une action qui prend diverses formes, mais qui, toujours, vise à remplir sa mission de service public et de soutien aux milieux culturels genevois.

Le SEC est un des services qui gèrent le plus gros budget de subventions de la Ville. À ce titre, il se doit d'être rigoureux et transparent dans ses attributions, comme en témoigne le présent document. Sa responsabilité est également de réfléchir aux défis qui se posent à l'ensemble du microcosme culturel, comme la nécessité d'améliorer le statut et la rémunération des artistes ou celle de penser une création qui prenne en compte notre environnement naturel et climatique. Le SEC est là pour accompagner, pour suggérer, mais également pour veiller à ce que les conditions de création comme celles de production soient correctes.

Vous trouverez dans les pages de cette publication les montants et les bénéficiaires des subventions accordées, les noms des lauréates et des lauréats des bourses attribuées, mais aussi l'évocation d'une sélection de projets menés par les différentes équipes.

Le SEC fait partie des services qui se déploient, physiquement, dans différents lieux et rassemblent des collaborateurs et collaboratrices aux compétences et aux tâches diverses. Mais dont la cohérence de la mission fait sa force.

Je remercie la direction et les équipes du SEC pour leur engagement sans faille envers les artistes et en faveur de la culture.

Bonne lecture !

Sami Kanaan

Conseiller administratif en charge du Département
de la culture et de la transition numérique

Sommaire

1	Mot du magistrat
5	Édito
8	Présentation du SEC
12	Direction
14	Conseil culturel
20	Projet et conseil juridique
22	Administration
24	Subventions et soutiens
28	Infrastructures et manifestations
32	FMAC
36	Communication

40	Soutiens monétaires
40	Subventions
52	Bourses
56	Prix et achats d'œuvres
58	Soutiens non monétaires

Abréviations

ACG	Association des communes genevoises
ADT	Ateliers de décors de théâtre
CA	Conseil administratif
CC	Conseil culturel
CM	Conseil municipal
DCTN	Département de la culture et de la transition numérique
DPBA	Direction du patrimoine bâti
DSIC	Direction des systèmes d'information et de communication
FCAC	Fonds cantonal d'art contemporain
FM	Fête de la musique
FMAC	Fonds municipal d'art contemporain
GIM	Gérance immobilière municipale
LPCCA	Loi pour la promotion de la culture et de la création artistique
PAV	Projet Praille-Acacias-Vernets
SEC	Service culturel de la Ville de Genève
SEF	Scène Ella Fitzgerald
TPG	Transports publics genevois

Édito

Le travail du Service culturel implique une réactivité permanente pour suivre les évolutions et tâcher d'anticiper les mutations du tissu culturel. C'est un mouvement continu, souvent en arrière-plan, mais essentiel au bon fonctionnement d'un écosystème artistique dynamique.

Accompagner la création, soutenir la médiation, allouer des subventions, coordonner des projets : les missions du Service culturel sont nombreuses, parfois discrètes, toujours guidées par un souci de cohérence et d'utilité publique.

En 2024, le service a poursuivi son travail auprès des milieux culturels genevois, dans toute leur diversité : arts vivants, musiques, arts visuels et arts numériques. Il s'est attaché à adapter ses outils, à répondre aux besoins exprimés sur le terrain, à garantir un accès équitable aux dispositifs de soutien.

Certaines actions s'inscrivent dans le temps long – suivi de conventions, amélioration des conditions de travail dans le secteur culturel – tandis que d'autres prennent forme dans des projets plus ponctuels : appels à projets, bourses, prix, co-productions, événements lancés par les équipes. L'ensemble dessine une politique culturelle publique soucieuse de sens, d'ouverture et d'impact.

Ce rapport retrace une année de travail collectif. Il présente à la fois des chiffres, des projets, des noms, mais il donne surtout à voir l'ampleur et la complexité des tâches accomplies par les collaborateurs et collaboratrices du service. Je remercie ici l'ensemble des équipes pour leur implication, leur rigueur et leur capacité d'adaptation. Je salue aussi les échanges nourris avec nos partenaires institutionnels, culturels et associatifs. Sans cela, la Genève culturelle ne serait certainement pas aussi passionnante et inspirante !

Bonne lecture,

Myriam Jakir Duran

Cheffe du Service culturel



CULTURE

Présentation du SEC

Le Service culturel (SEC) est un des 11 services et institutions qui constituent le Département de la culture et de la transition numérique. Il est, pour la Ville de Genève, l'interlocuteur privilégié des artistes, associations, institutions et fondations qui œuvrent dans les domaines de l'art, de la création et des manifestations culturelles.

Le SEC a pour mission de concrétiser la politique culturelle définie par le magistrat ou la magistrate en charge du domaine de la culture. Pour cela, il contribue à la mise en œuvre des enjeux transversaux de la politique culturelle municipale: la question des conditions de travail et de rémunération, la lutte contre le harcèlement et les atteintes à la personnalité, le développement de la participation culturelle, la préservation du climat et de la biodiversité ou encore la place des activités artistiques dans le développement urbain.

En parallèle, il mène sa mission de soutien concret à la création, à la médiation culturelle et aux manifestations auprès des acteurs et des actrices des domaines des musiques classiques et contemporaines, des musiques actuelles et populaires, des manifestations pluridisciplinaires, des actions culturelles et de médiation, des arts visuels, de la création numérique, du théâtre et arts du récit, de la danse, et du cinéma.

Il gère 3 types de soutiens monétaires:

- les subventions;
- les bourses;
- les prix et achats d'œuvres.

Il gère également des soutiens non monétaires par la mise à disposition:

- de bâtiments – théâtres, salles de cinéma;
- d'espaces de travail artistique et administratif;
- de lieux d'hébergements.

Le SEC est un pivot, une articulation entre une politique culturelle à concrétiser et des acteurs et actrices du monde culturel à écouter et à soutenir.

Pour remplir ses missions, le SEC s'appuie sur les compétences et les savoirs de ses collaborateurs et collaboratrices. Des compétences et des savoirs aussi divers que la construction de décors, le droit, l'organisation de manifestations, la communication, ou encore la gestion de subventions, d'une collection d'art contemporain, de salles de spectacles, d'une billetterie, des finances et des règles comptables.

Si son action est principalement locale – il est en lien avec des milieux culturels genevois et à leur service –, il est également présent hors de nos frontières territoriales, notamment en tant que représentant de la Ville de Genève dans des structures régionales ou nationales.

En signant des conventions et en allouant des subventions, en attribuant des ateliers, des bourses ou des prix, en mettant à disposition des salles, en offrant les services de ses ateliers de décor ou de sa billetterie, en rassemblant divers intervenants et intervenantes autour des enjeux de société actuels, le SEC couvre un ensemble de prestations qui visent à offrir des conditions de travail et de création adéquates aux artistes. La vitalité de la scène artistique genevoise ainsi que les nombreuses récompenses reçues par les Genevois et les Genevoises en Suisse ou à l'étranger depuis quelques années témoignent de la solidité et de la pertinence de l'action de la Ville de Genève en la matière.

Mais la société évolue rapidement, des écueils surgissent, nouveaux à chaque fois. Ils constituent un véritable challenge pour le SEC: celui d'être toujours à l'affût des innovations, attentif aux grands enjeux de société et à l'écoute des besoins des artistes afin de pouvoir faire évoluer son dispositif et rediriger son action. Pour, toujours, les accompagner au mieux.

Comptes 2024

Charges	CHF	100'742'731.-
Charges de gratuité	CHF	9'294'358.-
Revenus	CHF	2'881'221.-

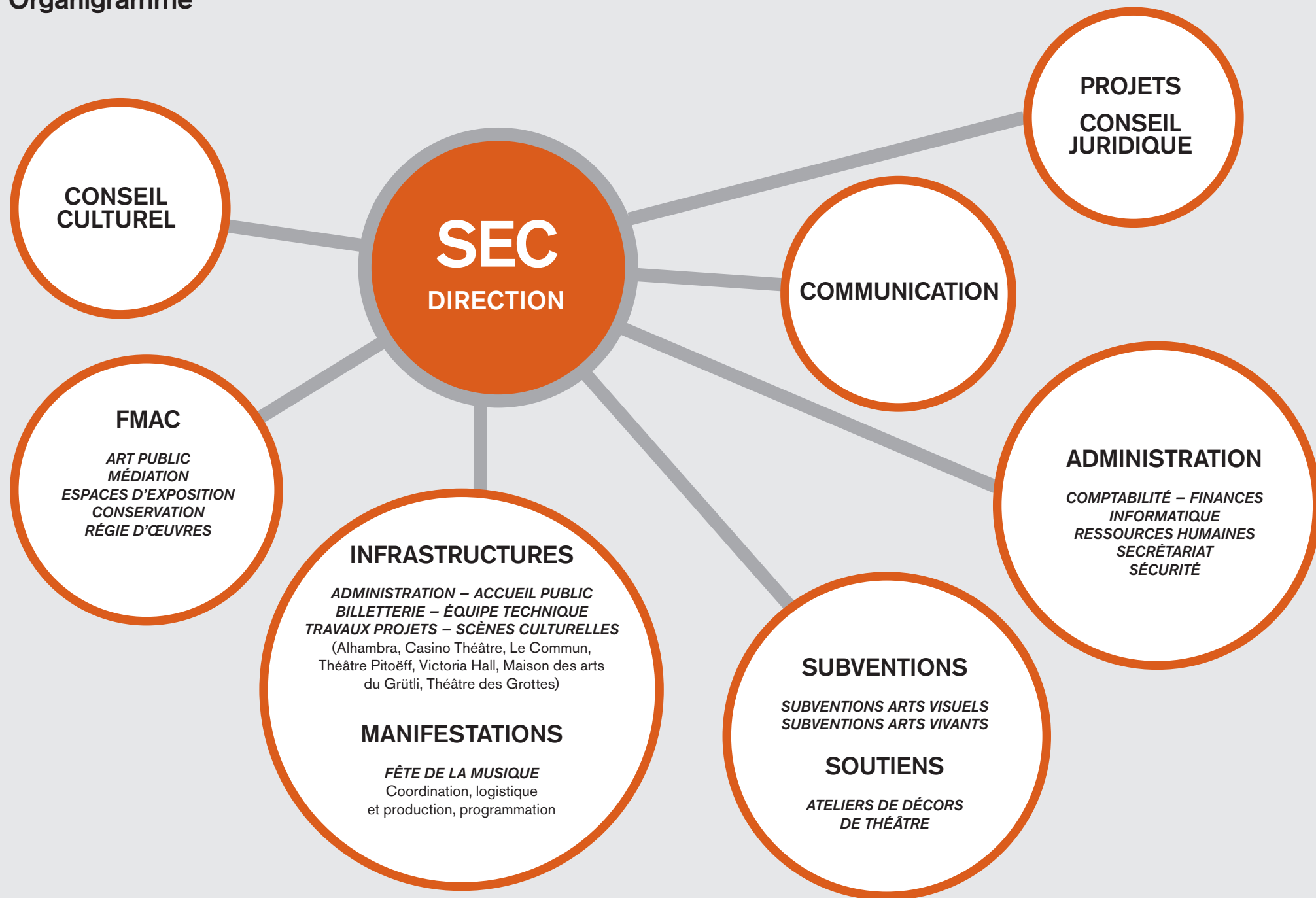
Ressources humaines

Décembre 2024 : 85,2 postes de travail fixes (ETP)

	Effectifs	Tous	Hommes*	Femmes*	Hommes	Femmes
TOTAL	Tous (empl. + aux.)	169	85	84	50 %	50 %
	Employé-e	139	74	65	53 %	47 %
	Auxiliaire	30	11	19	37 %	63 %
	Apprenti-e	4	2	2	50 %	50 %
	Vacant	7				

* Les formulaires RH ne proposent que ces deux options et ne permettent pas de visibiliser les personnes qui ne se reconnaissent pas dans ces catégories.

Organigramme



Direction

La direction du SEC est portée par la cheffe de service et l'administrateur, qui assurent la direction stratégique et administrative du service.

D'une part, la direction est garante de la mise en œuvre de la politique culturelle dans les domaines des arts vivants et visuels, politique définie par le conseiller administratif ou la conseillère administrative en charge de la culture, en fonction des enjeux importants concernant les milieux culturels. D'autre part, la direction dirige, coordonne et contrôle la gestion administrative, financière, RH et technique du service. Elle participe à la définition et à l'application des politiques et programmes départementaux et représente le service.

Les principales missions de la direction sont :

- de conduire et garantir la mise en œuvre des missions du service ;
- d'analyser, porter et mettre en œuvre les enjeux concernant la politique culturelle, en collaboration avec le conseil culturel ;
- de piloter la gestion des projets stratégiques et d'en assurer le suivi ;
- de représenter le service et développer les relations avec les partenaires locaux, régionaux et nationaux ;
- d'assurer la conduite de réflexions et d'études visant à mettre en place des mesures afin d'optimiser le fonctionnement du service, son organisation et la qualité des prestations ;
- de fixer les orientations et les priorités de la politique RH du service, notamment le plan de formation du personnel, l'évolution des compétences et des métiers et de s'assurer de la bonne organisation du service ;
- de superviser l'identification et la formulation des besoins en matière d'équipements, de rénovation et d'entretien des scènes culturelles en gestion directe et déléguée ;
- d'élaborer les procédures et directives internes en matière administrative et financière, et en matière de contrôle interne ;
- de conduire la mise en œuvre du processus budgétaire et des processus financiers du service, et de garantir l'utilisation des ressources financières allouées ;
- de conduire la mise en œuvre du contrôle de gestion, du contrôle interne et la gestion des risques au sein du service.



Conseil culturel

Le Conseil culturel est composé des conseillères culturelles et des conseillers culturels responsables, chacun et chacune, de domaines et de dossiers spécifiques.

Les principales missions du Conseil culturel sont:

- de conseiller et représenter le magistrat ou la magistrate dans les domaines qui lui sont confiés;
 - de piloter la gestion des subventions monétaires et en nature dans les domaines qui lui sont confiés;
 - de suivre la vie culturelle et les événements artistiques sur les plans local, régional, national et international;
 - de formuler des propositions concernant la politique culturelle, les stratégies et actions de soutien à la création et à la vie culturelle;
 - de représenter le DCTN dans des commissions, bureaux, délégations, débats, etc. sur les plans local, régional, national et international;
 - de rédiger des discours, des programmes, des rapports, des notes au Conseil administratif, des réponses à des motions, des questions écrites, des projets d'arrêté du Conseil municipal;
 - d'établir les critères pour les octrois de conventions;
 - de constituer les commissions de préavis pour les bourses, les prix, les résidences, les ateliers, les directions d'institutions municipales;
 - d'établir des préavis pour la mise à disposition et/ou la programmation de salles, ateliers, logements, etc.
-

Faits marquants

Le Conseil municipal a accepté le budget de rénovation du BAC

Le 29 octobre 2024, le CM a voté à l'unanimité la proposition du CA en faveur d'une rénovation complète du Bâtiment d'art contemporain (BAC), qui abrite le MAMCO, le Centre d'art contemporain Genève et le Centre de photographie Genève, tous 3 au bénéfice d'une subvention de la Ville. Lauréat du concours d'architecture à la fin de l'année 2021, le projet du cabinet d'architecture berlinois Kuehn Malvezzi promet un meilleur accueil des publics et des œuvres; et de nouveaux espaces mutualisés conviviaux.

Une permanence pour les artistes du domaine des arts visuels

Durant l'année, le SEC et Visarte Genève ont assuré une permanence, chaque premier lundi du mois à la Maison des arts du Grütli, pour le domaine des arts visuels. Cet espace de dialogue doit permettre d'apporter des réponses aux questions relatives aux soutiens mis en place pour la réalisation de projets (production d'œuvres, publications, manifestations et expositions) ainsi que pour l'obtention des bourses, des résidences, des ateliers et des espaces Le Commun.

Le Grand Genève parle culture

Les rencontres culturelles du Grand Genève se sont tenues au mois de novembre aux 6 Toits. Lors de cette soirée, un nouvel appel à projets pour le Fonds culturel Grand Genève a notamment été présenté. Les entités politiques, de leur côté, ont fait une déclaration commune articulée autour de 5 engagements clés:

- promouvoir une politique culturelle solide et ambitieuse;
 - ancrer durablement cette dynamique dans les institutions, envisageant le Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) Grand Genève parmi les solutions;
 - encourager des projets innovants et respectueux de l'environnement;
 - répondre aux défis sociétaux tels que la transition écologique;
 - garantir une offre culturelle visible et accessible à tous et toutes.
-

Développement des conventions de soutien régionales 2025-2027 pour les arts de la scène

Dans le but d'apporter un soutien financier stable pendant 3 ans minimum et de mieux accompagner les compagnies professionnelles dans le domaine des arts de la scène dont les activités artistiques poursuivent des objectifs de rayonnement, de participation culturelle ou de transmission, la Ville et le canton de Genève ont adapté et développé le dispositif des conventions de soutien régionales, entrepris en 2012, et ont lancé le premier appel à projets en juin 2024.

À l'issue du processus de sélection, 5 compagnies, dont 2 en théâtre (L'Alakran et 3615 Dakota) et 3 en danse (Greffe, MadMoiselle MCH et C2C), ont été choisies pour bénéficier d'une convention pour les années 2025-2027.

Organisation d'une journée de rencontres professionnelles pour le domaine des musiques contemporaines et expérimentales

En mars 2024, à l'invitation du SEC, les principales structures, associations et institutions œuvrant dans le domaine des musiques contemporaines et expérimentales se sont retrouvées aux 6 Toits le temps d'une journée pour réfléchir ensemble à des thématiques comme l'évolution de l'écosystème genevois, le rôle des collectivités publiques, la mutualisation de certains savoir-faire et l'identification des manques et besoins.

À la suite de cette rencontre, le SEC a créé une commission de préavis composée d'expertes et d'experts du domaine des musiques expérimentales et de l'art sonore. Il a également défendu des augmentations pour 3 associations genevoises majeures (Contrechamps, Archipel et Eklekto) dans le cadre du projet de budget 2025.

Le podcast de création fait son entrée au budget

En 2024, la Ville de Genève a introduit une ligne budgétaire dédiée au podcast de création, dotée de CHF 100'000.-. Ce soutien, une première en Suisse émanant d'une collectivité publique, répond à l'émergence de cette discipline à l'intersection de la création artistique et des développements technologiques. Pour cette première édition, 20 dossiers ont été reçus pour une demande globale de CHF 287'900.-.

Onze projets ont été retenus, abordant des thématiques telles que le sexisme et la masculinité dans l'industrie musicale, l'écoanxiété ou encore la transmission familiale: *17%: faire reculer le sexisme dans l'industrie musicale*, production Chahut Média; *Les trois volcans et la fin du monde*, production Les films du chalet; *Houles*, production Les oreilles décollées; *Être un saumon*, production Lose Control-Neverending Rhizome; *La Baignoire de Yelli* de Nicolas Croquet; *The Leaves Whisperers*, production Le Labo; *Les femmes qui lisent*, production Reportage; *Genève – Chemnitz – Mauthausen*, production Stim Matter; *Les seins des femmes – cartographique d'un décalibrage*, production The Fig Tree & The River; *La Bibliothèque sonore des femmes*, production Le Bureau des Écritures; *MASC'OFF: le podcast*, production Nuée Digital.

Production du premier clip soutenu par la Ville de Genève

Depuis 2021, la Ville de Genève soutient Eclipse, unique événement en Suisse romande dédié à la production de clips musicaux locaux. Inclusif et multigénérationnel, il met en lumière la diversité et le talent des réalisateurs et réalisatrices de Suisse romande à travers projections, discussions et panels. Depuis 2023, des pitchings permettent aux clippeurs et aux clippeuses de concourir pour une bourse de CHF 8'000.-.

En 2024, le réalisateur Jason Borruso a remporté le concours de pitching pour le titre *Bond* de Nayana.

Le dispositif de soutien pour les musiques actuelles est renforcé

Au budget 2024, le domaine des musiques actuelles a vu ses montants augmenter de manière substantielle. Il en va ainsi des projets de création locale (+ CHF 111'560.-); de Kalvingrad et de l'Association pour la Gestion du Rez de l'Usine qui ont signé une convention pour les années 2024-2027 (+ CHF 300'000.-); de l'Association Post Tenebras Rock (+ CHF 65'000.-); et du consortium Carré Vert pour la gestion de la salle Le Groove (+ CHF 153'000.-).

Appel à projets pour une convention de soutien conjoint de la Ville et du canton de Genève dans le domaine des musiques actuelles

Dans le cadre de la nouvelle loi pour la promotion de la culture et de la création artistique (LPCCA) entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024 et en lien avec la nouvelle politique culturelle cantonale, le canton et la Ville de Genève ont décidé de développer un dispositif conjoint de soutien pluriannuel pour les musiques actuelles afin de renforcer la création artistique et l'organisation du travail et du statut professionnel des musiciennes et des musiciens.

En pratique, les conventions de subventionnement pluriannuelles de la Ville de Genève, mises en place depuis 2022, deviennent des conventions de soutien conjoint, cofinancées à parts égales par la Ville et le canton à hauteur de CHF 400'000.- pour les 4 ans.

La convention 2025-2028 est attribuée à l'Association Encontro pour le projet «Louis Matute Large Ensemble».

Chiffres clés

- **5** conventions de soutien régionales dans les arts de la scène signées pour la période 2025-2027
 - **11** compagnies de théâtre en résidence de recherche ou de développement au Théâtre Pitoëff
 - **7** soutiens à la reprise ou recréation de spectacles de théâtre, dans un objectif d'encouragement à la durabilité des projets culturels
 - **74** demandes, 51 projets soutenus pour la création en arts visuels
 - **19** demandes, 11 projets soutenus pour la médiation en arts visuels
 - **23** demandes, 18 projets soutenus pour des manifestations en arts visuels
 - **11** podcasts soutenus lors du tout premier appel à projets dédié à ce format émergent
 - **10** projets de création numérique soutenus dans le cadre du 1^{er} soutien conjoint Ville-canton
 - **30** ans pour le GIFF, **20** ans pour le Mapping, l'innovation est à la fête!
 - **136** demandes de soutien au projet traitées pour les musiques actuelles dont **102** concernant la création locale et **34** des manifestations en ville de Genève
 - **74** projets de création et de manifestations soutenus en musiques actuelles à l'aide d'un montant moyen d'environ CHF 14'000.- par projet
-



Projets et conseil juridique

L'Unité Projets et conseil juridique apporte son expertise et sa capacité d'analyse dans le domaine juridique et dans la mise en œuvre de projets transversaux. Ces projets incluent le plan d'action de prévention du harcèlement et des atteintes à la personnalité, le suivi de grands projets d'aménagement, ou l'amélioration des conditions professionnelles du milieu culturel. Le volet juridique garantit la conformité des documents (subventions, bail, mandat, partenariats, achat d'œuvres, cession de droits) et des décisions du service.

Faits marquants

Nouveau dispositif de soutien à la prévention et à la protection de la personnalité

En plus du montant annuel octroyé à Safe spaces culture pour assurer un service de personnes de confiance en entreprise à destination des entités culturelles romandes, un nouveau dispositif de soutien a été lancé en janvier 2024. Celui-ci permet aux structures culturelles de bénéficier d'un soutien financier pour rémunérer leur personnel lors de leur participation à des formations en lien avec l'instauration d'un climat de travail respectueux. Exceptionnellement durant cette année, ce soutien a également bénéficié aux faïtières pour financer l'organisation de formations à destination de leurs membres.

Poursuite de l'accompagnement du dispositif de prévention et de lutte contre le harcèlement sexuel et les atteintes à la personnalité

L'unité a poursuivi le renforcement du dispositif de prévention et de lutte contre le harcèlement sexuel et les atteintes à la personnalité au sein des entités subventionnées et du milieu culturel. L'ensemble du plan d'action a été mis en place progressivement en 2023 et est entièrement appliqué depuis janvier 2024.

Conclusion des premières conventions de subventionnement tripartites en application de la LPCCA

La principale activité de la juriste, en 2024, a consisté à accompagner le SEC dans l'élaboration et la négociation d'un grand nombre de conventions de subventionnement (renouvellement ou conclusion d'une première convention). Dans ce cadre, il est à relever que les 2 premières conventions de subventionnement tripartites (Ville-canton-bénéficiaire) ont été conclues en application de la LPCCA.

Rémunération et statut des artistes

Les travaux menés par le SEC sur l'amélioration des conditions professionnelles du domaine culturel s'inscrivent dans une coopération étroite avec le canton de Genève et les faïtières professionnelles. Des réunions bilatérales ou en groupe de travail ont permis de faire avancer la compréhension des enjeux et de proposer des réponses adaptées. Ainsi, le SEC a fait le choix de soutenir, aux côtés du canton, la Coopérative Meriweza. Cette coopérative de portage salarial pour les artistes en Suisse a ouvert officiellement le 6 mai 2024. Elle permet aux structures culturelles de salarier facilement des personnes engagées, quel que soit le pays d'origine, et s'inscrit ainsi dans les objectifs des pouvoirs publics de faciliter l'employabilité du tissu culturel.

Extension de la campagne «Zéro sexisme dans nos manifs!»

En 2024, pour la 1^{re} fois, le SEC a mis en œuvre son projet de prévention du sexisme et du harcèlement sexuel dans le cadre de la Fête de la musique. Cette action s'inscrit dans la continuité de la campagne menée, depuis 3 ans et en collaboration avec le Service Agenda 21 – Ville durable, dans le cadre des concerts estivaux de la Scène Ella Fitzgerald. Durant la préparation de la fête, le personnel a bénéficié d'un atelier de sensibilisation et d'un kit d'information sur la manière de réagir en tant que victime et/ou témoin dans un cas de harcèlement sexiste et/ou sexuel. Lors de la fête, des affiches de sensibilisation ont été disséminées dans le périmètre, les associations féministes We can dance it et Menstruations zéro déchet ont tenu un stand d'information et les partenaires comme Securitas et les Samaritains ont activement participé. La démarche a été un succès et sera reconduite en 2025.

Administration

L'Unité Administration du SEC gère la comptabilité et les finances, les ressources humaines, la sécurité, les infrastructures et la logistique.

Ses principales missions sont :

- de gérer le personnel (recrutement, suivi des dossiers, formation, Portail RH, ProSinistre, SIRH, entretiens périodiques et entretiens d'évaluation statutaires, GANP, etc.);
- d'effectuer les tâches administratives courantes et de participer à des projets divers (rédaction courriers, conventions et procès-verbaux, gestion de l'archivage du service, gestion du courrier, etc.);
- de tenir la comptabilité (facturation à des tiers, factures fournisseurs, caisses, paiement des subventions, contrôle des comptes des subventionnées et des subventionnés, octroi de mandats d'expertises, budget, clôture annuelle);
- de vérifier que les règlements et directives financiers sont bien respectés;
- d'aider à la préparation du budget et d'assurer la clôture annuelle des comptes;
- de donner une image chiffrée de l'activité du service;
- d'aménager (développement et amélioration des installations scéniques, expertises et études, plans techniques, recensement annuel des demandes d'entretien courant, etc.) et de sécuriser (consignes et procédures de sécurité, exercices d'évacuation, santé et sécurité au travail, formation sécurité, analyse des accidents, etc.);
- de s'occuper de l'informatique-télécommunication (support informatique 1^{er} niveau, gestion des consommables informatiques, ServiceNow, RegieSpectacle, Portail RH, etc.);
- de transporter (distribution du courrier et du matériel promotionnel, transports divers, etc.).

Faits marquants

Utilisation du nouvel outil de gestion des subventions dématérialisées

Comme pour tout nouvel outil, il a fallu un temps d'adaptation pour cerner les subtils rouages de l'outil de gestion des subventions dématérialisées. Après une période de rodage et des interrogations sur les bonnes pratiques, les paiements dématérialisés générés font désormais presque partie du quotidien. À la satisfaction de tous et toutes !

Ateliers relatifs à la nouvelle version du progiciel de gestion et suivi informatique

Le lancement, prévu courant 2026, d'une nouvelle version du progiciel SAP a nécessité une participation à divers ateliers en 2024. Ces ateliers ont permis de déterminer les bonnes pratiques, et d'évaluer leur implantation dans le futur SAP – le progiciel étant utilisé pour la gestion et le suivi de nombreux domaines (investissements, budgets, comptes, caisses, TVA, salaires, paiements à des tiers, facturation à des tiers, etc.).

Analyse des comptes des entités subventionnées

Longtemps mené à bien par les équipes de la direction du DCTN, le contrôle des subventions monétaires supérieures à CHF 1 million a été transféré à l'équipe Comptabilité et finances courant 2024. Des séances de travail ont permis d'effectuer le passage de témoin.

Virements dématérialisés

La direction financière de la Ville de Genève a délégué aux services la saisie de leurs virements comptables, cela depuis le mois de mai 2024. Grâce à une formation *in situ*, la comptabilité du SEC assure désormais la saisie, dans le progiciel SAP, de tous les virements comptables du service. Ces virements permettent par exemple de corriger des imputations, de passer des écritures de bouclage ou de comptabiliser des gratuités dans les comptes.

Chiffres – Comptabilité

- 47 ordres de paiement ont été traités dans le nouvel outil de gestion des subventions de ServiceNow, depuis début octobre 2024
- 48 virements « dématérialisés » ont été traités en direct dans SAP, depuis mai 2024

Subventions et soutiens

L'Unité Subventions et soutiens est composée de l'équipe des gestionnaires de subventions d'un côté, et des Ateliers de décors de théâtre (ADT) de l'autre.

La mission principale des gestionnaires de subventions consiste à assurer la gestion et le suivi des soutiens à la création et aux manifestations octroyés dans le cadre du budget du SEC – soit une enveloppe d'un peu plus de CHF 68 millions. Ces soutiens se traduisent par l'octroi de subventions nominatives, pluriannuelles ou ponctuelles, mais également de bourses, de prix ou de résidences. À cela s'ajoute aussi le suivi de nombreuses conventions de subventionnements monétaires ou non monétaires. Dans ce cadre, l'unité est non seulement attentive au respect des procédures et processus, mais participe également activement aux réflexions qui peuvent les amener à évoluer, notamment lors du développement de nouveaux outils. Elle travaille étroitement avec la direction du service et le Conseil culturel, et représente ainsi une ressource précieuse pour répondre aux nombreuses demandes autant internes qu'externes.

De leur côté, les ADT, situés au Lignon, rassemblent tous les métiers traditionnels de la construction de décors : menuiserie, serrurerie, dessin, peinture et construction. Ils réalisent décors et structures soit pour les services et institutions de l'administration, soit pour des acteurs et actrices du milieu culturel dans le cadre d'un projet en lien avec leur activité.

Faits marquants

Pour une meilleure durabilité

Afin de positionner les ADT comme des espaces d'échanges et de ressources pour accompagner la transition écologique des métiers de la scène, une première version d'atelier de formation et de sensibilisation au réemploi et à la circularité des matériaux s'est tenue le 28 novembre 2024. Animé par l'Association Matériuum, cet atelier pour les membres des ADT et des acteurs et des actrices partenaires a permis de co-construire les bonnes pratiques de demain.

Participation aux JEMA

Pour la première fois, les ADT ont participé aux Journées européennes des métiers d'art (JEMA). Les 22, 23 et 24 mars 2024, plus d'une centaine de visiteurs et de visiteuses ont pu découvrir le processus de construction de décors et les différents métiers qui sont regroupés au sein des ADT grâce à des visites guidées, des expositions et des échanges avec les collaborateurs et les collaboratrices.

Une première collaboration

Pour la première fois, en 2024, les ADT ont collaboré avec La Cité Bleue, en contribuant à la réalisation des décors du spectacle *Amour à mort*.

Transfert des mesures d'accès à la culture

L'Unité Subventions et soutiens a repris, en 2024, la gestion d'une série de mesures d'accès à la culture pour différents publics. Dans le but que chacun et chacune puisse profiter de toute l'offre, cette politique d'accès à la culture se traduit concrètement par des propositions de petits prix, d'outils adaptés ou d'actions spécifiques pour faciliter son accès. Par ailleurs, par le biais d'un prélèvement financier sur le Fonds Zell, le SEC développe également plusieurs actions pour faciliter l'accès des seniors à la vie culturelle en ville.

Mise en production du nouveau programme de gestion des subventions «SNOW»

À l'étude depuis fin 2021, le nouveau programme de gestion des subventions Service-Now (ou plus simplement «SNOW») a été mis en production au mois de mai. L'Unité Subventions et soutiens a participé de manière très active à la conception et au

développement de ce programme très complet, en tant que «réfèrent métier». Il permet le traitement des demandes de soutien transmises désormais en ligne, par le biais du nouveau Portail des démarches de la Ville de Genève.

Transfert du suivi des subventions non monétaires (mise à disposition de locaux)

Depuis l'automne 2024, l'unité a repris de la direction du département le suivi administratif des subventions non monétaires de mise à disposition de locaux, qu'elles soient régies ou non par des conventions. Bon nombre des structures concernées sont par ailleurs au bénéfice de subventions monétaires. À noter que cela concerne également des locaux gérés par la GIM ou le Service des écoles.

Pour une action plus durable

Poursuivant son implication dans la mise en œuvre des mesures et actions des stratégies de la Ville et du DCTN, le SEC a participé au développement d'un nouveau dispositif de subventionnement pour les institutions, organisations et associations désireuses de modifier à moyen ou long terme leur fonctionnement afin de le rendre plus durable. Ce soutien, administré par le Service Agenda 21 – Ville durable, s'adresse aussi bien au domaine de la culture qu'à ceux du social ou du sport, et a pour but de financer et d'accompagner des changements structurels, organisationnels et fonctionnels à fort impact durable.

Chiffres clés

ADT

- **47** projets ont vu le jour aux ADT en 2024, pour un total de 4'530,35 heures de travail. Ils ont été réalisés pour 17 théâtres, compagnies indépendantes et associations culturelles différentes. Ils ont concerné des constructions pour les manifestations et les services de la Ville de Genève.



Infrastructures et manifestations

L'unité qui regroupe les infrastructures et les manifestations est celle qui investit les salles et les scènes afin de rendre, techniquement, possibles les spectacles organisés par la Ville ou par des entités autres.

L'équipe des Scènes culturelles soutient les manifestations culturelles du DCTN, de la Ville de Genève, d'acteurs et d'actrices culturelles et des associations conventionnées ou subventionnées par celle-là. Le personnel assure la technique des spectacles, ainsi que l'accueil du public. Y est également rattachée une billetterie qui propose aux organisateurs et organisatrices de concerts un service complet, principalement dans les salles de la Ville, avec la possibilité d'acheter les billets en ligne ou sur place les soirs de spectacle. La billetterie gère aussi le service des concerts produits par la Ville, comme la saison des Concerts du dimanche au Victoria Hall.

À ses côtés se trouve l'équipe des Manifestations qui gère, conseille, expertise tous types d'événements ou manifestations au nom de la Ville. De plus, elle mutualise son matériel, comme pour l'éclairage ou la signalétique. La principale manifestation qu'elle organise et coordonne est la Fête de la musique. L'événement a une vocation populaire, et vise à fêter toutes les musiques, jouées par tous et toutes dans un cadre convivial. Il est transversal entre les départements de la Ville de Genève, d'ampleur cantonale et gratuit.

Faits marquants

Durabilité et transversalité

Les questions de durabilité sont chères à la Fête de la musique et apparaissent non seulement dans les choix stratégiques du recyclage et des énergies renouvelables, mais également avec des fournisseurs locaux pour la technique, la nourriture et les boissons, en priorisant les circuits courts.

La manifestation s'est également fortement engagée pour la campagne «zéro sexisme», instaurant des mesures concrètes d'accompagnement au sein du personnel et du public. Toutes ces évolutions sont coordonnées avec le Service Agenda 21–Ville durable.

En amont de la rénovation du Casino Théâtre

En 2024, un important travail de coordination et de lien entre l'équipe des Scènes culturelles, la DPBA, les architectes et les bénéficiaires a dû être effectué afin que l'avant-projet de rénovation du bâtiment puisse être cohérent et fonctionnel. L'équipe des Scènes culturelles a longuement travaillé avec la DPBA et les architectes afin de modifier certains points retenus lors de l'élaboration de l'avant-projet. Un avant-projet daté qui ne répondait plus aux nouveaux besoins – comme le renouvellement d'une partie du matériel de sonorisation et des projecteurs LED – et aux nouvelles exigences d'accueil. Fructueux, ce travail a toutefois entraîné le report de la demande de crédit au CM. Cela sera chose faite en mars 2025.

Une réorganisation de dernière minute

Le samedi 29 juin 2024, face à un risque météorologique important, la Ville a décidé la fermeture de certains lieux culturels, dont le Casino Théâtre. Grâce à la réactivité de son équipe technique et de son personnel de salle, le spectacle initialement prévu a pu être reporté au lendemain. Leur mobilisation rapide a permis d'assurer la continuité de la programmation et d'accueillir le public dans les meilleures conditions possibles.

En bus et en tram aux Concerts du dimanche

La billetterie a mis en place, en partenariat avec les TPG, une offre pour encourager le public des Concerts du dimanche à utiliser les transports en commun, et ainsi réduire l'empreinte carbone et les embouteillages en centre-ville. La proposition comprend, à l'achat d'un billet de concert, la possibilité d'ajouter un billet de transport à tarif privilégié, valable sur le périmètre unireso (zone 10) 2 heures avant le début du concert et jusqu'à la fin des services.



La programmation de l'Alhambra évolue

Aux côtés des habituelles structures de programmation, d'autres, nouvelles, ont trouvé leur place à l'Alhambra, avec pour corollaire une évolution de l'offre de la salle. À noter notamment une ouverture vers un public plus jeune concrétisée par des concerts de rap actuel et un festival comme Transforme. Avec ses quelque **110** dates en 2024, l'Alhambra est réellement un lieu culturel incontournable.

Chiffres clés

Pitoëff

- **6** festivals : FIFDH, Voix De Fête, Archipel, Festival Du Rire, Bâtie, GIFF
- **9** compagnies résidentes : Cie Uranus, Cie Fabrique Infinie, Cie Enquête, Cie Utopia, Cie des Ombres, Cie d'Un Instant, Cie Patricia, Cie EnQuête, Cie Atelier du Sphinx

Casino Théâtre

- Plus de **148** représentations et plus de **20** compagnies différentes accueillies

Victoria Hall

- **193** représentations

Billetterie

- **1'200** billets vendus – vente record – pour le Puccini Gala Opéra, le 7 juin au Victoria Hall

Fête de la musique

- **590** concerts
 - **31** stands de nourriture et de boisson
 - **180'000** gobelets réutilisables
 - **54'000** assiettes réutilisables
-

Le FMAC est une collection d'art public. Elle est composée d'œuvres d'art dans l'espace public, d'œuvres dites «mobiles» ainsi que d'un ensemble important de vidéos. Reflet de la diversité des pratiques artistiques actuelles, elle témoigne à la fois de l'histoire de la création artistique à Genève, du dynamisme de sa scène artistique, mais également de son interaction avec l'art suisse et international. Cette collection de la Ville de Genève compte aujourd'hui plus de 5'000 œuvres ou ensembles d'œuvres et s'enrichit à raison d'une cinquantaine d'acquisitions par année. Elle ne cesse de s'agrandir, est régulièrement prêtée, valorisée et présentée au public.

Ses missions principales sont le soutien aux artistes et à la scène artistique locale; l'inscription et le développement de l'art contemporain dans l'espace public de la Ville de Genève et sur les édifices publics; la constitution, la gestion, la conservation et la valorisation d'une collection patrimoniale représentative de l'art contemporain à Genève; et la promotion de l'accès à l'art contemporain via des actions de médiation culturelle.

En 2022, le FMAC a emménagé dans des espaces ouverts au public, au cœur de l'Écoquartier de la Jonction, avec notamment une salle d'exposition, une de projection pour la vidéo et une autre dédiée à la médiation. Une programmation par saison a été lancée depuis l'ouverture et se poursuit avec une offre d'expositions, de visites, de conférences et de tables rondes avec des curateurs, des curatrices et des artistes, des ateliers de médiation autour des œuvres, mais également des performances, des projections vidéo en plein air, ainsi que des cartes blanches à plusieurs acteurs culturels locaux et actrices culturelles locales et organismes du quartier. Dans l'état actuel du budget et du personnel à disposition, les espaces d'exposition sont ouverts les mercredis et dimanches après-midi (12h-18h) selon la programmation.

Faits marquants

Lancement de la VideoDatabase, toute la collection vidéo du FMAC sur une plateforme numérique

Avec la VideoDatabase, le FMAC s'est doté d'un nouvel outil pour faciliter l'accès aux œuvres de sa collection vidéo, une des plus importantes d'Europe. Cette plateforme numérique, créée en collaboration avec la DSIC, permet de naviguer à travers les époques, les constellations d'artistes et les différents pans de cette collection enrichie chaque année par de nouvelles acquisitions. Avec une présentation aussi facile d'utilisation qu'un site de vidéo en streaming, le FMAC offre un nouvel outil ouvert à tous les publics. L'accès, destiné aux étudiantes et étudiants, aux initiées et initiés ou non, est totalement intuitif et pour tous les âges. La VideoDatabase s'impose comme un outil indispensable face à l'obsolescence du DVD, VHS et autres formats plus anciens

de la collection. Elle a tous les atouts des plateformes numériques actuelles. Cependant, pour des raisons de droits d'auteur, elle n'est accessible en libre accès que dans les locaux du FMAC sur rendez-vous, pour des consultations ou des recherches.

Des projets éphémères d'art public

Dans le cadre de son programme art public, l'année 2024 a été marquée par 2 concours artistiques pour la réalisation d'œuvres temporaires dans l'espace public. Le premier, autour du Musée d'art et d'histoire, accompagne ses transformations et propose des interventions artistiques en dialogue, sur les espaces publics externes l'entourant. Le deuxième, «De l'art dans l'espace public», est un appel à projets ouvert qui incite les artistes à réfléchir à la notion d'espace public – un espace en perpétuelle mutation – et au fait d'inscrire temporairement une œuvre sur un site librement choisi. Les jurys, constitués pour l'occasion, ont retenu les projets de Michel Blazy et Katharina Hohmann autour du MAH et ceux de Vicente Lesser et Tayeb Kendouci pour l'autre concours avec une récompense, sans réalisation, attribuée à Giulia Essyad et Vianney Fivel. Ces 4 projets sont réalisés en 2025.

Médiation au FMAC: de l'Art Truck aux doudous et autres découvertes de la collection

Depuis 2021, le FMAC et Destination 27 réalisent des expositions en partenariat avec une institution prenant soin de publics empêchés dans la liberté de leurs mouvements. Cette année, le camion-exposition Art Truck s'est installé à la brocante La Renfile du CSP pour l'exposition *Résiste!* et à l'Hôpital de Loëx pour un Art Truck toujours plus émouvant avec l'exposition *EnVIE!* Ces expositions sont composées des œuvres de la collection du FMAC, choisies après de multiples échanges entre l'équipe de Destination 27 et les bénéficiaires des associations partenaires. Le projet Art Truck permet ainsi au FMAC de partager et de faire connaître sa collection et le talent des artistes contemporaines et contemporains à des publics particuliers qui s'approprient les œuvres le temps du projet et les font connaître à leur tour. Les enfants des Jardins de Marie à l'Écoquartier de la Jonction et des Frimousses à Vieusseux ont également pu choisir une œuvre pour leurs crèches respectives dans le cadre du projet «Une œuvre, mon doudou et moi». L'association Godzillab a offert 2 ateliers d'été pour les enfants permettant de réaliser des œuvres avec les artistes de la collection, Yusuké Offhause et Keiko Machida.

Isaline Vuille, lauréate 2024 de l'appel à projets de commissariat en résidence au FMAC

«ever ever expanding waves», le projet d'Isaline Vuille, historienne de l'art et commissaire d'expositions, s'est déployé en 3 expositions en 2024: *coalitions*, *flux*, *stretching*.

Celui-ci a permis d'explorer la collection d'art contemporain de la Ville de Genève par le prisme des espaces d'art indépendants et de raconter les histoires (un bout de l'histoire) de certains d'entre eux. Ces événements ont été l'occasion de discuter des enjeux des espaces d'art avec des acteurs et actrices de ces structures, et des spécialistes.

Remontage de la grande installation vidéo «Wall Documentation» de Thomas Hirschhorn

Chaque été, parallèlement aux ateliers de médiation, le FMAC se transforme temporairement en laboratoire et atelier de montage/démontage pour des pièces au format XXL de sa collection, qui nécessitent de grands espaces. En 2024, c'est une installation faite de simples cartons, recouverts d'écritures et de documents collés à la main par Thomas Hirschhorn lui-même, et agrémentés de vidéos, qui a pu être remontée, grâce notamment aux bons conseils de l'artiste venu sur place. Une soirée publique a permis de dévoiler le résultat de ce travail.

Chiffres clés

- Plus de **50%** des 1'300 vidéos du Fonds Iten, héritées du Centre pour l'image contemporaine, intégrées officiellement à la collection du FMAC
- **17** œuvres prêtées à 13 expositions
- **7** expositions du FMAC pour 301 œuvres accrochées et montrées au public
- **57** vidéos programmées dans le cadre des cartes blanches de la VideoDatabase
- **191** acquisitions d'œuvres dans la collection, par le biais de 3 commissions dans l'année, réalisées auprès de 30 artistes
- **1** œuvre acceptée comme don de l'artiste John M Armleder, *Demi-soupir*, conçue pour le portail ouest du cimetière des Rois
- **3** vidéos dans l'espace public, co-produites et acquises grâce à la participation du FMAC au projet MIRE piloté par le FCAC, celles de Luzia Hürzeler, Gabriela Löffel et Angelica Mesiti
- **3** capsules vidéos pour une campagne de communication digitale pour promouvoir les œuvres d'art public «Un musée à ciel ouvert»: *Moon* de Not Vital, *L'Immigré* d'Ousmane Sow et *Les Réverbères de la Mémoire* de Melik Ohanian



Communication

L'Unité Communication du SEC a pour tâche de rendre visible les missions du service et de les promouvoir auprès des différents publics ciblés, que ce soient des professionnelles et professionnels pour les actions de soutien et leur suivi, ou du grand public pour les manifestations ou les activités des Scènes culturelles et du FMAC. Plusieurs outils de communication ont été développés et sont à disposition pour mener à bien cette tâche transversale: campagnes de communications 360°, sites internet de la Ville de Genève, du FMAC et des Scènes culturelles, lettre d'information à l'attention des milieux culturels, réseaux sociaux, relations avec la presse.

Faits marquants

Faire appel aux talents de graphisme d'ateliers indépendants

Pour le besoin de ses campagnes de communication, le SEC fait appel à des ateliers de graphisme indépendants à qui la réalisation des visuels est confiée. En 2024, 8 ateliers ont travaillé pour valoriser les missions et événements du service, avec le développement de 10 concepts graphiques différents. Parmi les projets concernés, on trouve la communication des Bourses Berthoud, Lissignol-Chevalier et Galland (BLCG), la promotion des Scènes culturelles du SEC, des Concerts du dimanche, de la Fête de la musique, de la VideoDatabase du FMAC, du Week-end en Fanfare, des expositions du FMAC ou encore la création d'une carte de vœux et du Rapport d'activité.

Scène Ella Fitzgerald: le SEC passe le témoin à l'Association Jaydos

À la suite de la mise au concours de la gestion de la Scène Ella Fitzgerald, remportée par l'Association Jaydos, la programmation, la production, mais également la communication ont été déléguées à l'association. Cette année 2024 a donc été l'occasion de passer le témoin de cette large campagne 360° à Jaydos, en accompagnant chacune des étapes pour s'assurer du succès de cette transition importante.

Chiffres clés

- Quelque **16'000** pages culture du site de la Ville vues durant l'année 2024
 - **28** campagnes de communication pour le service
-





Soutiens monétaires

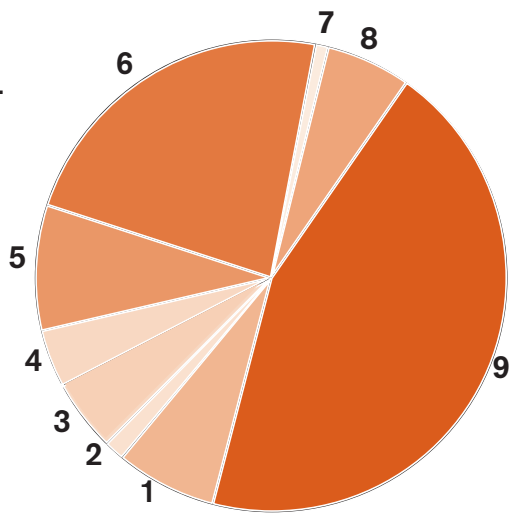
Subventions

Le SEC attribue des subventions culturelles dans le cadre du Règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales (LC 21 195). En 2024, le CM a voté l'indexation de 2% de l'ensemble des subventions attribuées par la Ville de Genève.

Dans les comptes 2024, le montant global des subventions monétaires s'élève à CHF 67'792'098.-

Les chiffres figurant dans les comptes 2024 de la Ville de Genève intègrent les montants reversés car non dépensés les années précédentes.

Structure des subventions octroyées



1	Arts visuels	7 %
2	Autres tâches culturelles	2 %
3	Cinéma	5 %
4	Danse	4 %
5	Musiques actuelles	8 %
6	Musiques classiques et contemporaines	23 %
7	Musiques et chorales	1 %
8	Numérique et pluridisciplinaire	6 %
9	Théâtre	44 %

En 2024, 55 conventions de subventionnement étaient en cours ou en renouvellement, et 19 en préparation; 9 nouvelles conventions ont été signées.



Lignes nominatives

La subvention nominative est une subvention mentionnée comme telle au budget de la Ville de Genève; tant le nom du ou de la destinataire que le montant maximum de la subvention nominative qui peut lui être accordée y sont définis. La ou le bénéficiaire est le plus souvent une institution avec un enracinement important au sein de la scène culturelle genevoise, une structure avec une gestion solide et une reconnaissance aux niveaux local et régional, voire au-delà.

La majorité de ces structures est également au bénéfice d'une convention pluriannuelle avec la Ville de Genève.

Le montant global des lignes nominatives aux comptes 2024 est de CHF **58'378'115.-** réparti entre **67** entités.

Répartition du montant global et nombre des entités subventionnées

Domaines	Pourcentage	Nb entités subventionnées
Arts visuels	6,5 %	10
Autres tâches culturelles	0,7 %	3
Cinéma	5,6 %	11
Danse	2,9 %	2
Musiques actuelles	7,4 %	12
Musiques classiques et contemporaines	25,2 %	8
Musiques et chorales	0,5 %	4
Numérique et pluridisciplinaire	4,5 %	6
Théâtre	46,7 %	11

Liste des lignes nominatives en 2024

La ligne en gras dans le tableau correspond à un nouveau soutien.

Arts visuels	Andata Ritorno	24'170.-
	Association Halle Nord	247'660.-
	Centre d'art contemporain	1'181'570.-
	Centre de la photographie (CPG)	376'710.-
	Centre d'édition contemporaine (CEC)	153'000.-
	Fondation art moderne & contemporain (FAMC)	262'850.-
	Galerie Forde	104'240.-
	GE Grave	106'690.-
	Mamco	1'222'470.-
	Utopiana	102'000.-
Autres tâches culturelles	Action intermittent-e-s	306'000.-
	Association Corodis	40'800.-
	Bureau culturel	61'200.-
Cinéma	Cérémonie des Quartz	98'750.-
	Cinéma Sputnik	142'800.-
	Cinémas du Grütli	673'200.-
	Everybody's perfect	111'600.-
	Festival Animatou	142'800.-
	Festival Black Movie	412'000.-
	Festival Filmar en América Latina	198'900.-
	Festival GIFF	581'200.-
	Festival int. Film des droits humains (FIFDH)	382'400.-
	Fonction cinéma	426'050.-
	Palestine : Filmer c'est exister (PFC'E)	75'000.-

Danse	Asso. pour la danse contemporaine (ADC)	1'466'150.-
	Festival Groove'N'Move	263'200.-
Musiques actuelles	Musiques en été festival	625'970.-
	Alhambra, salle des musiques actuelles	387'600.-
	Asso. encourg. musique improvisée (AMR)	1'349'460.-
	Asso. Genevoise Musiciens de Jazz (AGMJ)	56'864.-
	Asso. Soutien à la Musique Vivante (ASMV)	204'000.-
	Ateliers d'ethnomusicologie (ADEM)	695'590.-
	Cave12	326'400.-
	Collectif nocturne	51'000.-
	Couleur Café	0.-
	Fanfareduloup Orchestra	244'800.-
	Post Tenebras Rock (PTR)	315'000.-
	United Music Foundation	51'000.-
Musiques classiques	Asso. genevoise des chorales (AGECO)	293'250.-
	Contrechamps	1'120'670.-
	Eklekto	193' 800.-
	Festival Archipel	387'600.-
	Geneva Camerata	51'000.-
	Gli Angeli Genève	506'000.-
	Orchestre de Chambre de Genève (OCG)	2'661'220.-
	Orchestre de la Suisse Romande (OSR)	9'499'770.-

Musiques et chorales	Cadets de Genève	55'530.-
	Harmonie nautique	84'150.-
	Musique municipale de la Ville de Genève	105'160.-
	Ondine genevoise	52'530.-
Numérique et pluridisciplinaire	Association l'Usine	97'820.-
	Festival Les Créatives	204'000.-
	Festival Antigél	357'000.-
	La Bâtie – Festival de Genève	1'454'620.-
	Mapping Festival	224'400.-
	Salle Écoquartier Jonction	303'000.-
Théâtre	Fondation art dramatique (La Comédie, Le Poche)	15'108'730.-
	La Parfumerie	178'500.-
	La Revue	316'665.-
	Théâtre Am Stram Gram	2'235'840.-
	Théâtre de l'Orangerie (TO)	867'000.-
	Théâtre de l'Usine (TU)	622'200.-
	Théâtre des Marionnettes de Genève (TMG)	1'550'400.-
	Théâtre du Galpon	306'000.-
	Théâtre du Grütli	2'048'520.-
	Théâtre du Loup	1'286'810.-
	Théâtre Saint-Gervais	2'748'080.-

Lignes collectives

– subventions pluriannuelles et conventionnées

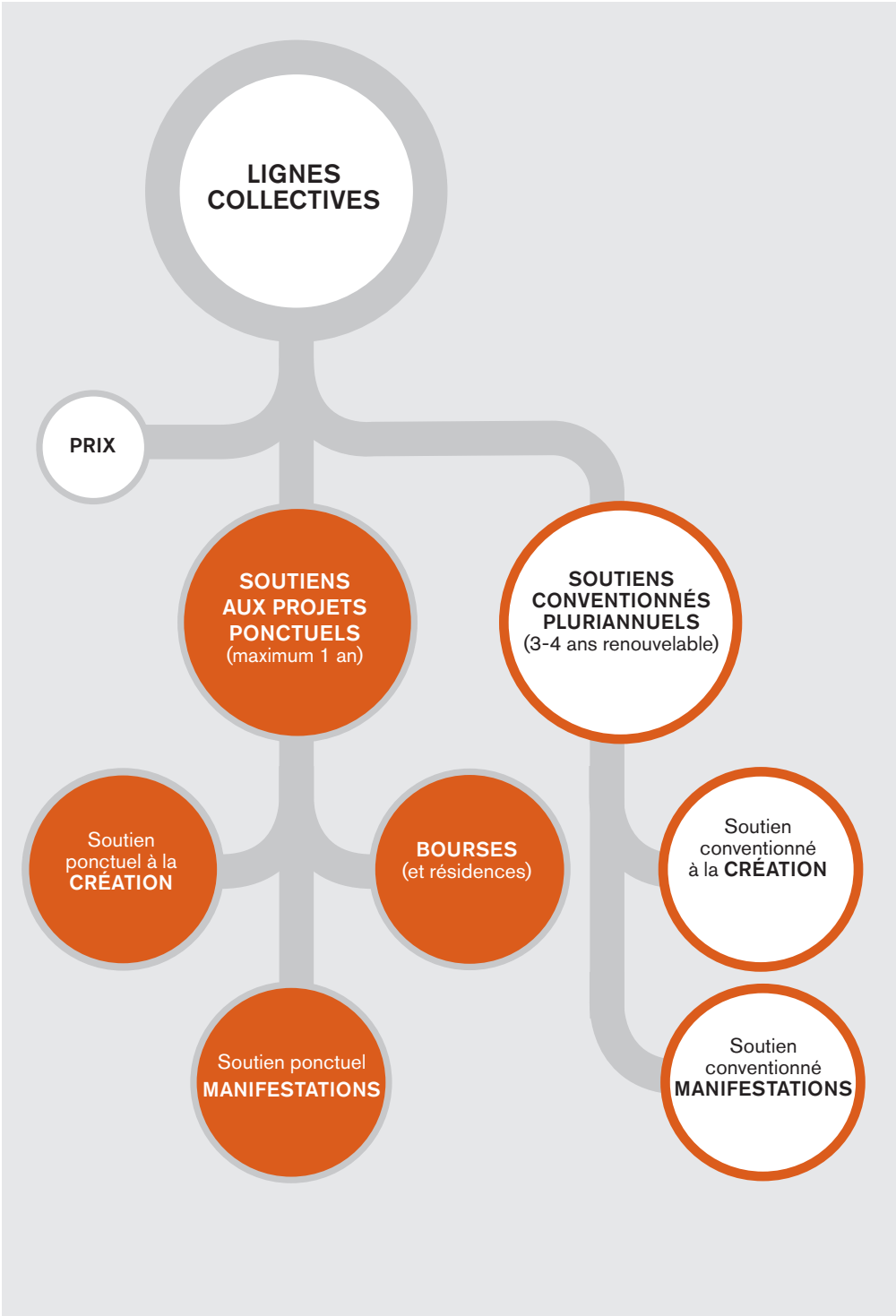
Les subventions pluriannuelles permettent aux artistes ou aux organisateurs et organisatrices de manifestations de bénéficier d'un soutien durant plusieurs années (sous réserve du vote annuel du budget de la Ville), afin notamment de stabiliser et de consolider leurs équipes. Une telle subvention est régie par une convention qui fixe les montants et la durée du soutien.

Les conventions de subventionnement peuvent être co-signées par la Ville de Genève et d'autres partenaires. On parle alors de «soutien conjoint» (avec le canton et Pro Helvetia), de «soutien régional» (avec par exemple le canton ou les villes de Lausanne et Meyrin) ou de «soutien conjoint transfrontalier» (avec la Ville d'Annemasse et l'État français).

En 2024, le montant attribué à cette forme de soutien a été de CHF 2'533'475.-.

La ligne en gras dans le tableau correspond à un nouveau soutien.

Domaine	Ligne budgétaire	Montants
Arts visuels	Soutien manif. arts visuels conventionnées	100'000.-
Danse	Soutien création chorégr. conventionnée	444'175.-
Musiques actuelles	Soutien création musiques actuelles conventionnée	244'800.-
Musiques actuelles	Soutien manif. musiques actuelles conventionnées	442'800.-
Musiques classiques	Soutien manif. musiques classiques et contemporaines conventionnées	300'000.-
Numérique et pluridisciplinaire	Soutien création numérique et pluridisciplinaire conventionnée	214'200.-
Numérique et pluridisciplinaire	Soutien manif. numériques et pluri. conventionnées	214'200.-
Théâtre	Soutien création théâtrale conventionnées	576'300.-



Lignes collectives

– subventions ponctuelles

Ces subventions permettent la réalisation de projets de création ou de manifestations dont la durée n'excède en général pas une année. Ils peuvent cependant se répéter durant plusieurs années, comme dans le cas d'un festival annuel.

Les attributions se font généralement 2 fois par an. Dans chaque domaine artistique, une commission d'expertes indépendantes et d'experts indépendants examine les dossiers selon les critères énoncés, et formule des préavis. La décision finale d'octroi revient au magistrat ou à la magistrate en charge du DCTN. Les bénéficiaires sont répertoriées et répertoriés chaque année dans les comptes de la Ville, avec la mention du montant attribué.

En 2024, les CHF 7'076'358.- des subventions ponctuelles ont bénéficié à 430 projets.

Domaine	Nombre de projets soutenus	Montants
Accès à la culture	45	407'500.-
Actions culturelles et de médiation	20	265'200.-
Arts visuels	81	692'300.-
Cinéma	10	191'000.-
Danse	22	612'000.-
Le Commun	5	350'410.-
Locaux répétition	2	102'000.-
Musiques actuelles	75	1'179'120.-
Musiques classiques et contemporaines	42	713'030.-
Musiques et chorales	20	314'060.-
Numérique	11	302'000.-
Performances et formes innovantes	3	40'703.-
Pluridisciplinaire (manifestations)	12	244'500.-
Prévention atteintes à la personnalité	9	42'035.-
Projets d'agglomération	15	164'000.-
Sonore et radiophonique	12	100'000.-
Théâtre et art du récit	46	1'356'500.-

Les lignes en gras dans le tableau correspondent à des nouveaux soutiens.



Domaine	Ligne budgétaire	Montants
Arts visuels	Soutien à la création arts visuels	272'500.-
	Soutien à la médiation arts visuels	157'166.-
	Soutien manif. arts visuels	262'634.-
Autres tâches culturelles	Soutien actions culturelles et de médiation	265'200.-
	Soutien aux projets culturels d'agglomération	164'000.-
	Soutien dispositifs prévention atteintes à la personnalité	42'035.-
	Accès culture	208'650.-
	Fonds Zell – accès à la culture	198'850.-
Cinéma	Soutien aux manifestations cinéma	191'000.-
Danse	Soutien à la création chorégraphique	495'000.-
	Soutien manifestations chorégraphiques	117'000.-
Divers	Soutien création artistique sonore et radiophonique	100'000.-
Musiques actuelles	Soutien à la création musiques actuelles	737'970.-
	Soutien manif. musiques actuelles	441'150.-
Musiques classiques	Soutien aux locaux de répétition	102'000.-
	Soutien création musiques classiques & contemporaines	592'030.-
	Soutien manif. musiques classiques & contemporaines	121'000.-
Musiques et chorales	Soutien aux musiques et chorales	314'060.-
Numérique et pluri-disciplinaire	Soutien manif. numériques et pluridisciplinaires	244'500.-
	Lieu d'expositions, Le Commun	350'410.-
	Soutien création numériques	302'000.-
	Soutien création performance et formes innovantes	40'703.-
Théâtre	Soutien à la création théâtrale	1'031' 500.-
	Soutien aux manifestations théâtrales	25'000.-
	Soutien Théâtre Pitoëff	300'000.-

Soutiens monétaires

Bourses

Chaque année, le SEC octroie un certain nombre de bourses, afin de financer tout ou partie d'un projet artistique.

Bourse pour la réalisation d'un projet photographique à caractère documentaire

Cette bourse d'un montant de CHF 25'000.- est destinée aux photographes professionnelles et professionnels (photojournalistes, photoreporters, artistes photographes) pour leur permettre d'effectuer en Suisse ou à l'étranger une production photographique à caractère documentaire, dans les domaines social, économique, politique ou culturel.

En 2024, 12 dossiers de candidatures ont été reçus. Le lauréat est Martin Widmer.

Bourse de recherche pour artiste de plus de 35 ans (arts visuels)

Cette bourse d'un montant de CHF 25'000.- est destinée à soutenir un ou une artiste de plus de 35 ans, dont la carrière confirmée est à un tournant, pour un projet de recherche, de poursuite de réflexion artistique, ou d'exploration de nouvelles méthodes, techniques ou modes de diffusion de son travail.

En 2024, 20 dossiers de candidatures ont été reçus. La lauréate est Lore D Selys.

Bourses Ville de Genève – Berthoud, Lissignol-Chevalier et Galland (BLCG)

Les Bourses Berthoud, Lissignol-Chevalier et Galland (BLCG) encouragent les jeunes créateurs et créatrices dans les domaines des arts plastiques et appliqués, pour le développement d'une recherche personnelle ou la poursuite de formations. Deux bourses de CHF 10'000.- sont attribuées sur concours. Elles font l'objet d'un premier tour de jury désignant des nominées et des nominés qui peuvent mener à bien leur projet, avec une exposition au Centre d'art contemporain Genève à la clé. Pour ce faire, chaque nominé ou nominée se voit attribuer un montant forfaitaire de CHF 2'500.- pour sa participation à l'exposition.

En 2024, 42 dossiers de candidatures ont été reçus. La bourse dans le domaine des arts appliqués a été attribuée à Thomas Clément et celle pour les arts plastiques à Maëva Weissen.

Bourse Simon I. Patiño

La Ville de Genève et la Fondation Simon I. Patiño attribuent chaque année des bourses à des artistes actifs et actives dans tous les domaines artistiques, pour effectuer des recherches, des travaux, des stages ou un perfectionnement en lien avec Paris.

La Fondation Patiño met à disposition 3 studios-ateliers à la Cité des Arts de Paris et la Ville de Genève verse une bourse d'entretien mensuelle de CHF 1'600.- pendant la durée de la résidence.

En 2024, 30 dossiers de candidatures ont été reçus et 6 bourses ont été attribuées à Hanz Ortiz, Ismaël Taha, Roxane Doswald, Laurence Favre, Jeanne Kichenassamy-Rapaille et Laslo Duvernay.

Résidences

La Conférence des villes en matière culturelle (CVC), dont la Ville de Genève fait partie, dispose d'ateliers à Buenos Aires, Le Caire, Gênes et Belgrade. Ces ateliers sont attribués à des artistes domiciliées et domiciliés dans les villes membres, selon un calendrier d'occupation établi plusieurs années à l'avance. L'artiste lauréat ou lauréate reçoit une bourse d'entretien pendant la durée de sa résidence.

En 2024, la Ville de Genève a attribué une résidence de 6 mois à Buenos Aires à Jean-Daniel Schneider, ainsi qu'une résidence de 6 mois au Caire à Camille Lacroix.

Bourses d'aide à la recherche et aux résidences

Héritières des bourses d'aide à la création, ces bourses visent à soutenir des projets de recherche artistique et/ou des résidences artistiques.

En 2024, 79 dossiers de candidatures ont été reçus et 19 bourses ont été attribuées, pour un montant total de CHF 306'390.-. Les lauréates et les lauréats sont Karen Alphonso, Marion Baeriswyl, Piera Bellato, Cyril Bondi, Tiki Bordin, Melissa Catoquessa, Cie KraD/ Leïla Maillard, Raphaël Cuomo, Maria Da Silva, Cédric Djedje, Paul Hutzli, Pierre Omer, Luca Rizzo, Irène Schlatter, Gabriel Scotti, Julie Semoroz, Gabriel Tejedor, Eva Zornio et Assoc. Voici l'Homme de Boue et d'Argile/Massimo Marchini.



Bourse d'aide à l'écriture théâtrale

Créée en 2023, la bourse d'aide à l'écriture théâtrale vise à soutenir financièrement des auteurs confirmés et autrices confirmées pour la rédaction d'un texte de théâtre.

En 2024, **8** dossiers de candidatures ont été déposés et 2 bourses de CHF **18'000.-** chacune ont été attribuées à l'Association Belle étoile/Manon Pulver et à Ludovic Chazard.

Appel à projets/commissariat en résidence pour la valorisation de la collection du FMAC

Pour la troisième fois, le FMAC a lancé un appel à projets pour un commissariat d'expositions et d'événements accompagné d'une résidence de recherche d'une année au FMAC. Cet appel à projets est doté d'un montant de CHF **26'500.-** pour les honoraires et le pilotage du projet auquel s'ajoute un montant de CHF **50'000.-** pour la réalisation et le suivi du projet curatorial et la programmation au FMAC.

En 2024, **8** dossiers de candidatures ont été reçus. Les lauréats sont Lari Medawar et Danniel Tostes.

Soutiens monétaires

Prix et achats d'œuvres

Prix Ville de Genève dans le domaine de la culture

Chaque année, la Ville de Genève octroie des prix d'un montant de CHF 1'000.- chacun à des élèves des hautes écoles.

Dans le domaine des arts visuels, le «Prix Neuman beaux-arts» a été attribué à Idalécio Pereira Silva Junior, élève de la HEAD. Dans le domaine de la musique, 3 prix ont été attribués à des élèves de la HEM: le «Prix Neuman musique» à Elena Renzetti; le «Prix Segond» à Gilles-Henri Martinet; le «Prix Ville de Genève» à Guy Hirschberger.

Prix suisse de la performance

Ce prix est une initiative commune des cantons d'Argovie (Aargauer Kuratorium), Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Lucerne, Saint-Gall, Zurich et de la Ville de Genève. En 2024, il a été organisé par le canton de Zurich.

Doté de CHF 30'000.-, il a été attribué à Markus Goessi. Il est accompagné d'un prix du jury, doté de CHF 6'500.-, qui a été attribué à Lean Rüegg.

Acquisition d'œuvres et commandes publiques

Chaque année, la Ville de Genève fait l'acquisition, auprès d'artistes vivantes et actives à Genève, et d'artistes vivants et actifs à Genève d'œuvres d'arts visuels qui viennent enrichir son fonds (FMAC). Elle génère également des commandes publiques, par le biais de concours, à des artistes locales et internationales et à des artistes locaux et internationaux.

En 2024, des œuvres des 31 artistes ou duo d'artistes suivants: John M Armleder, Alex Baladi & Carola Caggiano, Anne Blanchet, Andrea Bonnet, Chloé Delarue, Guillaume Dénervaud, Arnaud Dezoteux, Gustave Didelot, Karim Forlin, Nicolas Fournier, Luzia Hürzeler, Paul Hutzli, Sonia Kacem, Menelaos Karamaghioulis, Seob Kim, KLAT, Peter Knapp, Vincent Kohler, Elisa Larvego, Gabriela Löffel, Diego Marcon, Angelica Mesiti, John Miller, Shahryar Nashat, Pierre Paulin, Thomas Perrodin, Anne-Julie Raccoursier, Delphine Reist, Ben Rivers, Beat Streuli, Bernard Tullen.

Et, pour l'art public, les œuvres de Michel Blazy, Katharina Hohmann, Vicente Lesser, Tayeb Kendouci, RM, Dora Garcia.



Soutiens non monétaires

Les soutiens non monétaires, parfois appelés «soutiens en nature», sont de 2 sortes :

- la mise à disposition de lieux (bâtiments, espaces de travail artistiques et administratifs, lieux d'hébergement et résidences);
- des prestations fournies par les ADT, la billetterie et les équipes techniques du SEC

Mise à disposition de locaux

La majorité des mises à disposition de locaux concerne des institutions subventionnées qui bénéficient à la fois d'une convention de mise à disposition et d'une convention de subventionnement. Ces subventions apparaissent pour chaque institution dans les comptes 2024 de la Ville de Genève sous l'intitulé «Subventions non monétaires (gratuités)».

En 2024, la valeur des subventions non monétaires correspondant à la mise à disposition de locaux (arcades, ateliers, bureaux, dépôts, etc.) gérés par le SEC s'élève à CHF 7'734'173.-. Ce soutien concerne 101 locaux attribués à 79 bénéficiaires. Vingt conventions de mise à disposition ont été conclues ou renouvelées en cours d'année.

Par exemple :

- Salles de cinéma : Le Spoutnik, Les Cinémas du Grütli
- Théâtres : La Comédie de Genève, le Poche, le Théâtre St-Gervais Genève, le Théâtre du Grütli, le Pavillon de danse ADC, etc.
- Bureaux : espaces de travail mis à disposition des festivals et d'autres structures, notamment au sein de la Maison des arts du Grütli

Espaces de travail artistiques et administratifs

Ateliers pour plasticiennes et plasticiens

La Ville de Genève met à disposition 29 ateliers pour plasticiennes et plasticiens à titre gracieux – seuls les frais d'énergie sont à la charge des artistes. Les ateliers sont mis à disposition sur concours pour une période de 3 ans, non renouvelable de suite.

Pour la période 2022-2025, 33 artistes dont 6 constituées et constitués en collectifs bénéficient de ces ateliers.

L'Atelier 5

Dans la Maison des arts du Grütli se trouve l'Atelier 5, un atelier destiné aux artistes dans les domaines de la danse, de la performance ou des arts circassiens.

Philo 6

La Ville de Genève met à disposition de manière temporaire des espaces de travail situés dans le bâtiment anciennement occupé par la Comédie de Genève, pour des périodes de 2 à 5 jours renouvelables une fois. Ils permettent à des artistes actifs et actives à Genève dans les domaines soutenus par le SEC de répéter sans public en vue d'une production ou de bénéficier d'une courte résidence dans le cadre d'une recherche.

En 2024, 24 demandes ont été acceptées, pour une occupation de 287 jours.

Lieux d'hébergement

Studios des Halles de l'Île

La Ville de Genève met à la disposition d'artistes, d'écrivaines et d'écrivains, de chercheurs et de chercheuses scientifiques 5 logements gratuits dans ce bâtiment.

En 2024, 34 institutions ont bénéficié de ces studios. Ils ont ainsi été occupés à plus de 90%.

Crédits photos

FMAC – Video Database © Nicolas Dupraz	p.6-7
Fête de la musique © Giona Mottura	p.13
Concerts du dimanche, Victoria Hall © Magali Dougados	p.19
Projet PAMOS © Sarah Margot	p.27
Fête de la musique © Giona Mottura	p.30
FMAC – flux © Greg Clément	p.35
Concerts du dimanche, Victoria Hall © Magali Dougados	p.37
Fête de la musique © Giona Mottura	p.38-39
FMAC – flux © Greg Clément	p.50
FMAC – flux © Greg Clément	p.54
FMAC – Video Database, O. Gómez Mata © Thomas Maisonnasse	p.57

Impressum

Conception et rédaction

Service culturel de la Ville de Genève

Direction artistique

Jean-Marc Humm

Relecture

Julie Weidmann

Impression

Atar

Imprimé à 200 exemplaires

Septembre 2025

Service culturel de la Ville de Genève
Département de la culture
et de la transition numérique
Route de Malagnou 15-17
1208 Genève

Tel : 022 418 65 00
culture@geneve.ch
www.geneve.ch/culture